



Gardasil® et cancer du col de l'utérus : d'autres en parlent

Cancer du col de l'utérus et Papillomavirus

www.passezlinfo.fr

Site d'information sur le cancer du col de l'utérus et le Papillomavirus Humain

www.ligue-cancer.net/article/293_cancer-du-col-de-l-uterus

Site de la Ligue contre le Cancer

www.1000femmes1000vies.org

Site de « 100 femmes pour 1000 vies », association de patientes qui lutte contre le cancer du col de l'utérus

www.ecca.info

Site de l'ECCA, association européenne contre le cancer du col de l'utérus

La vaccination par Gardasil®

Le Comité Technique des Vaccinations (CTV) et le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (CSHPF) recommandent :

- de vacciner les jeunes filles de 14 ans, afin de protéger les jeunes filles avant qu'elles ne soient exposées au risque de l'infection HPV
- de proposer en rattrapage le vaccin aux jeunes filles et jeunes femmes de 15 à 23 ans, qui n'auraient pas eu de rapports sexuels ou au plus tard, dans l'année suivant le début de la vie sexuelle
- dans l'état actuel des connaissances, d'utiliser préférentiellement le vaccin quadrivalent.

La vaccination peut prévenir jusqu'à 70% des cancers du col de l'utérus, il reste indispensable de continuer le dépistage par frottis qui est la seule façon de dépister les lésions à l'origine du cancer du col de l'utérus.

Pour en savoir plus :

Téléchargez l'avis du CTV et du CSHPF relatif à la vaccination contre les Papillomavirus Humains 6, 11, 16 et 18 (séances du 9 mars 2007).

Téléchargez la fiche bon usage du médicament (Gardasil®) de la Haute Autorité de Santé



Le dépistage par frottis

Recommandations d'un frottis ⁽¹⁷⁾

A partir de 25 ans, il faut réaliser 2 premiers frottis à 1 an d'intervalle. Si leur résultat est normal, la surveillance passe à un frottis tous les 3 ans pour toutes les femmes

Téléchargez les recommandations d'un frottis de l'Agence Nationale et d'Evaluation en Santé